Pleugueneuc

LE BULLETIN

- Fête de l'école
- Carnaval

Bulletin municipal d'informations - **N°31 juillet 2016**

Fête de l'agriculture

Les 20 et 21 Août, l'Agriculture sera en fête chez nous !

Cela fait maintenant 9 mois que les Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine sont repartis dans l'organisation d'une nouvelle édition de leur célèbre Fête de l'Agriculture.
Cette année, ce sont les jeunes des structures locales de Bécherel et de Tinténiac qui ont le plaisir de retrousser leurs manches pour offrir au public des instants inoubliables ! Pour cela, ils vous donnent rendez-vous les 20 et 21 Août prochains à Saint-Brieuc-des-Iffs.
L'entrée est gratuite !

LE PROGRAMME DU WEEK-END

Samedi 20 Aout :
- **Matin :** marché de producteurs locaux et randonnée pédestre (environ 9km)
- **Midi :** repas moules / frites (10 euros*)
- **Après-midi :** démonstrations de tracteurs pulling garden
- **Soirée :** concert des Glochos, Moiss Batt Show Nocturne, feu d'artifice et soirée DJ

Dimanche 21 Août :
- **Matin :** messe des laboureurs en présence de Monseigneur d'Ornellas
- **Midi :** repas « Made in Bretagne » (12 euros*)
- **Après-midi :** Finale départementale de Labour et courses de moiss-batts.

Ces deux jours seront aussi rythmés par de nombreuses autres animations, pour les petits (jeux gonflables, mini-quads, labyrinthe de maïs, balades en poney...) et grands (baptêmes en hélicoptère, en tracteur, initiation aux gestes de prévention...). Cette fête permettra également aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir l'agriculture et ses métiers grâce à la mini-ferme, aux pôles végétal et environnement, au village des partenaires ainsi qu'aux expositions et démonstrations de matériel...

Au-delà des objectifs professionnels pour les jeunes qui participent à la Finale Départementale de Labour, cette fête est l'occasion, pour le monde agricole, de communiquer et d'aller à la rencontre du grand public ; de montrer ses évolutions ainsi que ses efforts continus dans la préservation du territoire et de l'environnement.

Enfin, en guise de mise en bouche, les Jeunes Agriculteurs vous convient en amont lors d'une soirée vendredi 19 Août à l'espace Le Grand Clos à Saint-Domineuc pour une soirée comique avec l'humoriste Jules Champaloux. (12 €)

Lors de ce week-end, les organisateurs espèrent toucher entre 20 000 et 30 000 visiteurs. Autour de 400 bénévoles seront également attendus. Si vous souhaitez être bénévole, se renseigner au 02 23 48 29 54.

Nous espérons vous voir nombreux à ce grand rassemblement qui permet, chaque année, que les liens consommateur-producteur et rural-urbain perdurent.

Infos et réservations
- Soirée comique : 06 85 84 73 49 - 06 09 44 08 37
- Repas sous chapiteau : 06 12 54 83 18 - 06 71 32 84 45
- Baptêmes en Hélicoptère : 06 71 15 40 26 - 06 15 95 85 74
- Autres renseignements : www.ja35.fr rubrique « la Fête de l'Agriculture » ou au 02 23 48 29 54

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
2ème semestre 2016

SEPTEMBRE
- Vendredi 2 : **forum des associations** à la salle des sports, à partir de 18 heures.
- Samedi 10 septembre : **fête des familles** à la résidence du Bignon.
- Dimanche 11 septembre : **bal** animé par Silvère Burlot à la salle multifonction organisé par « les Amis du vélo de Tressignaux ».
- Samedi 24 et Dimanche 25 septembre : **Festival Plantes et saveurs au potager** à la Bourbansais. Entrée gratuite pour les Pleugueneucois.

OCTOBRE
- Samedi 1er octobre : **soirée Rock'n'roll** à la salle multifonction.
- Jeudi 6 octobre : *« 40 ans du Club de l'Amitié »* **repas** à la salle multifonction.
- Dimanche 9 octobre : **bal du Club de l'amitié** animé par Sébastien Renard à la salle multifonction.
- Dimanche 16 octobre : **braderie jouets** organisée par le groupement des parents d'élèves à la salle des sports.
- Dimanche 23 octobre : **Repas des Classes 6** à la salle multifonction.
- Dimanche 30 octobre : **bal** organisé par les CATM de Bonnemain.

NOVEMBRE
- Samedi19 novembre : **repas tartiflette** organisé par le groupement des parents d'élèves à la salle multifonction.
- Dimanche 27 novembre : **repas du CCAS** à la salle multifonction.

DÉCEMBRE
- Mercredi 14 décembre : **spectacle de Noël** pour les enfants à la salle multifonction.
- Samedi 31 décembre : **réveillon de la Saint Sylvestre** à la salle multifonction.

CLASSES 6
Cette journée aura lieu le dimanche 23 octobre 2016
- 12 h : dépôt de gerbe de fleurs au Monument aux Morts
- 12 h 15 : photo place de la Mairie
- 13 h : repas à la salle multifonction

Afin de faciliter la tâche des bénévoles, vous pouvez vous procurer les cartes en mairie.
Repas adulte : 27 €
Repas enfant (-12 ans) : 12 €

FORUM DES ASSOCIATIONS
Le forum des Associations 2016 se tiendra **le vendredi 2 septembre dès 18 h à la salle des sports**

Toutes les associations communales et des communes alentours sont conviées afin d'informer les futurs adhérents et de communiquer sur leurs activités.

Le mot du maire

Chers habitants de Pleugueneuc,

En ce milieu d'année je reviens vers vous pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances à tous. « Bonnes vacances » ne veut pas toujours dire « partir », mais simplement, profiter un peu du soleil avec les jours plus longs.
Profiter également d'avantage de sa famille et de ses amis, ces valeurs essentielles à mes yeux, celles qui font la joie de tous les jours. Se reposer, se ressourcer, tout simplement prendre le temps de vivre plus calmement quelques jours : cela veut dire « Bonnes vacances ».

Depuis le début de l'année, plusieurs projets ont vu le jour sur la commune :
Les réseaux aériens de la rue d'Armor ont été effacés. Il reste la canalisation d'eau potable à changer et à vérifier les réseaux d'eaux usées et pluviales avant de finaliser cette rue.
En campagne, la voirie du village de l'Hôpital et la route reliant St Domineuc à la Ville Hue ont été entièrement rénovées.
La rue du Stade sera terminée pour le 31 juillet. Elle aura sur un côté un trottoir sécurisé, deux passages rétrécis, et un rond-point à l'intersection avec les rues Edmond Harand et impasse Piquette.
Ces aménagements permettront d'y circuler plus calmement. La rue Edmond Harand sera elle, réalisée en septembre.

Dans le secteur de l'habitat, au lotissement « Les Rives du Parc », neuf logements locatifs en partenariat avec H.L.M. la Rance seront livrés le 21 juillet. Sur ce lotissement, un frémissement de reprise voit le jour. Il y a 8 lots de vendus sur 33.

Au conseil municipal, quatre projets importants sont à l'étude. Nous avons confié :
- au cabinet « Ylex » de Léhon l'élaboration d'une étude pour l'entretien de notre église qui portera sur quatre points. Tout d'abord la toiture, puis la sacristie qui prend l'eau, les peintures et enfin la rénovation des retables dans les chapelles.

- au cabinet « David Coureuil » de Combourg, la mise aux normes d'accessibilité et la rénovation des vestiaires de la salle de sports. Une première esquisse a été présentée au conseil municipal. Après quelques ajustements en septembre, nous présenterons un nouveau projet pour consultation aux associations concernées avant validation par le conseil.

- à « L'Atelier du Canal » de Rennes, nous avons demandé d'étudier l'agrandissement de notre salle de restauration à l'école. Effectivement, le niveau sonore élevé de cette salle est dû à la trop forte concentration d'enfants. Nous avons 90 enfants pour 100 m2. Toutes les solutions techniques ne pourront pas résoudre le bruit. Il faut envisager un agrandissement d'environ 50%.

Dernier projet étudié par le conseil, il s'agit de notre mairie. Celle-ci doit permettre un meilleur accueil pour le public. Nous voulons y installer l'agence postale communale. Nos services administratifs doivent travailler dans de meilleures conditions et la salle du conseil devient trop exigüe. Le cabinet « Atelier 56 S » de Rennes, après avoir réalisé l'étude de faisabilité, a été choisi à l'unanimité par la commission et le conseil pour réaliser le projet de maîtrise d'œuvre.

Bien entendu, le conseil municipal devra faire des choix pour prioriser ces projets. Je vous tiendrai informé.

Concernant l'aménagement de l'espace, un dossier de modification du PLU en agglomération est à l'étude. Au Sud Est du bourg (secteur de Bouyère), les acquisitions de la commune, terrains Glory, devraient permettre d'ouvrir un secteur à l'habitat et un autre à l'aménagement d'une zone artisanale sous maitrise d'ouvrage communautaire. Au Nord-Ouest, le secteur rue d'Armor et rue de Coëtquen, est aujourd'hui urbanisable à long terme : nous demandons à l'ouvrir à moyen terme.

Il s'agit de projets. Il faut savoir que les services de l'Etat restent très vigilants sur toutes ces extensions, afin de préserver l'espace agricole. Une enquête publique vous permettra de donner vos avis.

Mais « Avancer » veut dire « Etudier et Prévoir ».

Le 11 juin 2016, nous avons inauguré notre groupe scolaire « Les Jours Heureux » en présence de nombreuses personnalités, des enseignants, des enfants et de la population. Je remercie tous ceux et celles qui sont venus malgré la pluie.

Je terminerai ce propos en vous renouvelant des souhaits de « Bonnes Vacances » et de « Bel été ».

Loïc Régeard

Le 11 juin inauguration du groupe scolaire (préau, centre de loisirs) en présence de nombreuses personnalités.

Compte Administratif 2015

Le Compte Administratif de la commune est le document budgétaire retraçant l'ensemble des dépenses effectuées et l'ensemble des recettes encaissées du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2015.

Fonctionnement
Dépenses

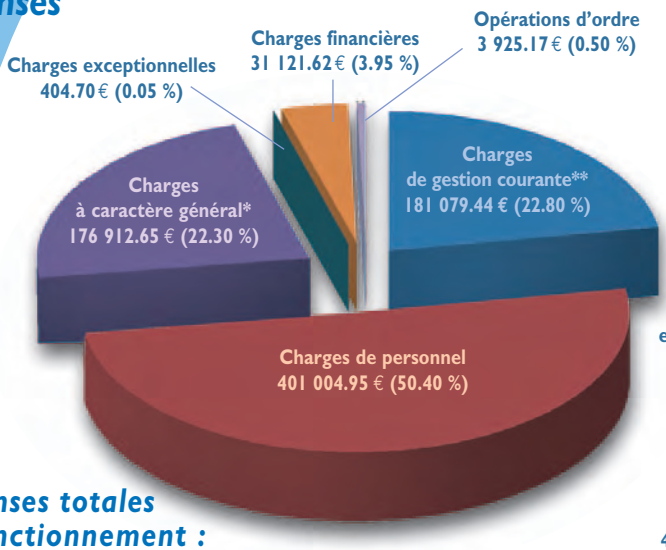

Dépenses totales de fonctionnement : 794 448.53 €

Excédent de fonctionnement : 909 201.19 €

**Les charges à caractère général comprennent notamment l'électricité, l'énergie, les fournitures diverses et l'entretien des bâtiments.*
***Les charges de gestion courante correspondent aux subventions versées aux associations, aux participations aux divers syndicats et aux indemnités des élus.*

Fonctionnement
Recettes

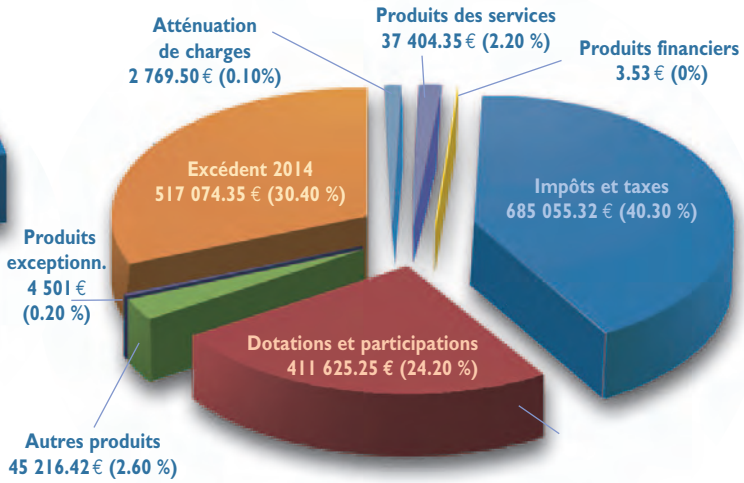

Recettes totales de fonctionnement : 1 703 649.72 €

RÉSULTAT GLOBAL 2015 : 1 279 613.04 €

Investissement
Dépenses

Honoraires et réserve foncière :	5 012.90 €	(0.80%)
Ouvrages de la bibliothèque :	4 101.19 €	(0.70 %)
Matériels et équipements divers :	14 664.47 €	(2.50 %)
Bâtiments communaux :	9 415.89 €	(1.60 %)
Réfection des toitures école primaire :	24 844.58 €	(4.20 %)
Voirie rurale :	54 325.10 €	(9.20%)
Vidange étang de Pitrel :	8 880 €	(1.50 %)
Solde extension école et ALSH :	4 533.73 €	(0.70 %)
Effacement réseaux rue d'Armor :	20 910.02 €	(3.50 %)
Logiciel mairie :	4 395.60 €	(0.70 %)
Abords du plateau multisports :	14 072.32 €	(2.40 %)
Aménagement de la rue du Bourg :	141 053.48 €	(24,00 %)
Préaux, sanitaires et rangement école :	156 136.41 €	(26.60 %)
Autres dépenses :	313.50 €	
Total des travaux d'investissement 2015 :	462 345.69 €	
Remboursement des emprunts :	123 181.40 €	(21.00 %)
Dépenses totales de la section d'investissement :	585 840.59 €	

Les dépenses d'investissement comprennent l'ensemble des travaux et le remboursement des emprunts.

Investissement
Recettes

Conseil général 35 :	42 200.00 €	(4.50 %)
DETR (Dot. Equip. Terri. Ruraux) :	24 815.28 €	(2.60 %)
Excédent de fonctionnement capitalisé :	280 000.00 €	(29.30%)
FCTVA :	107 689.00 €	(11.30 %)
Taxe d'aménagement :	31 249.33 €	(3.20 %)
Subvention CAF – ASLH :	18 487.77 €	(1.90 %)
Amendes de police :	13 489.00 €	(1.40 %)
Plan de relance :	31 200.00 €	(3.20 %)
Autres recettes :	3 925.17 €	(0.40 %)
Total des recettes d'investissement 2015 :	553 055.55 €	
Excédent d'investissement 2014 :	403 196.89 €	
Recettes totales de la section d'investissement :	956 252.44 €	

Excédent de la section d'investissement 2015 : 370 411.85 €

Voirie urbaine

Rue d'Armor, l'effacement des réseaux est achevé.

Rue du Stade, les travaux d'aménagement devraient être terminés fin juillet.

« Les Rives du Parc »

Les clés des logements HLM La Rance ont été remises aux locataires le 21 juillet.

École

Réaménagement de l'espace-jeux de l'école maternelle

Visite industrielle

Les établissement Glory ont ouvert leurs portes aux membres du Conseil Municipal pour une présentation de l'entreprise le mercredi 2 mars.

« Les Jours Heureux »

Le groupe scolaire agrandi et rénové a été inauguré le 11 juin.

Mouvement de personnel

Le 24 juin, un pot de l'amitié en présence de ses collègues et des élus, était servi à l'occasion du départ en retraite de Nicole Chouin, agent municipal depuis 1996.

Laura Gillet, rentrée au service de la commune au mois de juin 2016, a repris les fonctions de Nicole Chouin.

Voirie

Remise à neuf des routes de campagne

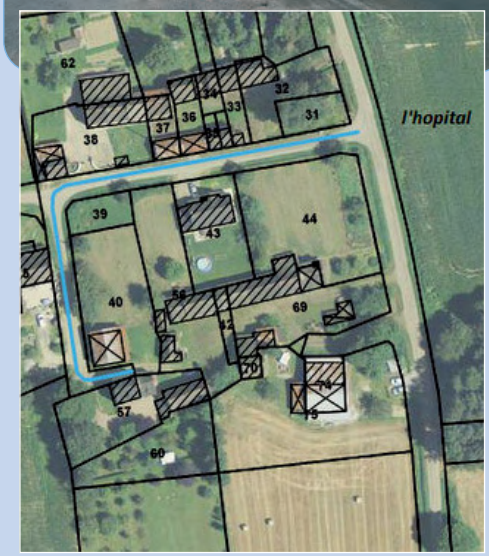

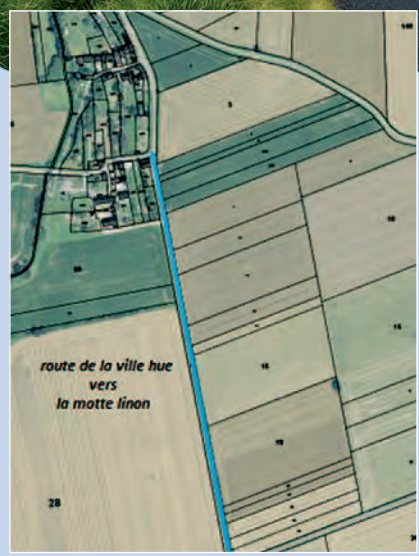

La réfection des enrobés a été réalisée notamment sur les routes des hameaux de l'Hôpital, de la Ville-Hue et des Bois.

Travaux d'entretien

Nettoyage des routes de campagne par les employés communaux

Les employés du chantier d'insertion ont taillé les haies du bourg.

La Sofrimaix s'installe

La société agro-alimentaire a implanté son local de stockage à la zone d'activités de la Coudraie.

Brûler ses déchets
Attention !

Il est parfois tentant de céder à la facilité en brûlant ses déchets verts au jardin. Et ce d'autant plus en campagne, quand on habite loin d'une déchetterie et qu'on a un grand terrain.

Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, il est interdit de brûler les déchets verts depuis des années. Pourtant, ils sont encore constatés et occasionnent des gênes de voisinage, des mauvaises odeurs, des risques incendies, mais posent surtout des problèmes sanitaires et environnementaux.
Alors que le département est caractérisé par une qualité de l'air moyenne (liée aux transports et au chauffage), les brûlages accentuent la pollution aux particules fines. Ils contribuent, entre autres, à l'augmentation des cas d'asthme et de maladies respiratoires.

C'est pourquoi, les pouvoirs publics et les associations sont de plus en plus vigilants au bon respect de cette réglementation et appellent au sens civique des habitants.
Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.

Pour en savoir plus sur ces solutions :
www.jardineraunaturel.org

Référence : arrêté préfectoral du 20 avril 2015

CIVISME

Dépôt de déchets sauvages

Les employés communaux ont ramassé récemment une benne complète de déchets (matelas, télé, électroménager...).

Il est formellement interdit de déposer des déchets ménagers sur la voie publique. Les déchèteries sont faites pour cela.
Il est regrettable que dans notre pays où tous les services de collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, de déchèteries sont en place, des individus sans scrupule et dénués de tout sens civique, continuent à dégrader notre environnement et la nature.

Jeter ou abandonner les déchets fait l'objet d'amendes pénales pouvant aller jusqu'à 450 € et même 1 500 € pour le transport (ainsi que la confiscation du véhicule).

CONSEILS

Au jardin
Petits aménagements pour plus de nature

Un jardin est, par essence, un lieu de vie. Plus la nature y est diversifiée, plus vivant il sera et meilleures seront ses défenses contre les ravageurs ou les conditions météorologiques capricieuses. Dans la catégorie « prédateurs », il y a la célèbre coccinelle mangeuse de pucerons mais il existe plein d'autres interactions qui limitent les invasions. N'oublions pas non plus les décomposeurs qui transforment la matière organique, les pollinisateurs qui fécondent les fleurs et nous permettent de déguster les fruits et légumes de nos jardins.
Pour accueillir toute cette diversité, de nombreux aménagements sont possibles : du simple tas de branche au sol pour les insectes à la mise en place d'une mare pour les crapauds, de l'installation d'un composteur pour les lombrics à la réalisation d'un muret en pierre pour les lézards, de la pose d'un nichoir pour les chauves-souris au semis d'une prairie pour les papillons. Parfois, c'est même l'inaction qui favorise la vie : en préservant des espaces de tout entretien, on voit réapparaître des fleurs oubliées et les animaux qui y sont associés.

Pour plus d'informations :
www.jardineraunaturel.org

ÉVÉNEMENT À RETENIR

Festival Plantes & saveurs au potager

Samedi 24 et dimanche 25 septembre 2016 au château de la Bourbansais

Exposition - vente :
L'exposition/vente est un événement dédié aux plantes, à l'art du Jardin et celui du palais…

Marché aux fruits et légumes anciens
Animations, conférences, dédicaces autour des livres.

Restauration toute la journée.
Visite guidée du Jardin Potager de la Bourbansais
Spectacle de fauconnerie

Renseignements :
assoculturelle@labourbansais.com
http://www.labourbansais.com/festival-2016

Les haies : des barrières naturelles

Les haies « champêtres » sont le plus souvent constituées d'une grande variété de végétaux (arbres, arbustes et plantes diverses) et abritent une biodiversité importante.

Le jour, elles offrent des zones d'ombres et réfléchissent le rayonnement. Elles protègent du vent les animaux et les cultures. Elles servent de corridor ou de maillage sur les étendues cultivées. Leur rôle est particulièrement important sur les pentes, notamment pour la stabilisation du terrain humide et pour la protection contre les coulées de boues.
Parce que ces liaisons sont de bonnes transitions entre les différents milieux, elle réunissent les conditions pour héberger une flore et une faune variées en permettant les déplacements de certaines espèces et le brassage génétique.
Les haies qui abritent différentes plantes assurent un garde-manger incomparablement riche pour les insectes, oiseaux, petits mammifères et reptiles. Les abris sont nombreux, dans le sol, dans les vieux troncs, dans les ramures… Ces haies sont rapidement fréquentées par les oiseaux et même, dans notre région, par plusieurs espèces de chauve-souris. Elles sont des habitats accueillant pour ce petit gibier qui y trouve, outre de la nourriture, un site de reproduction et surtout un refuge contre les prédateurs ou les intempéries.

« L'équilibre de la vie qui nous entoure reste fragile et il faut le préserver. »

Les haies abritent de nombreux insectes qui permettent de lutter contre les ravageurs qui endommagent les cultures et devraient permettre de diminuer le recours aux pesticides. Elles attirent les insectes pollinisateurs, les rapaces prédateurs des campagnols... qui doivent être vus comme les alliés des agriculteurs.

Un autre intérêt du bocage, est de limiter l'évapotranspiration par l'effet brise-vent. Cela résulte, d'une part, du ralentissement du vent que les haies provoquent et d'autre part de l'ombre qu'elles opposent au rayonnement solaire direct. C'est aussi un aménagement hydraulique efficace qui filtre l'eau et absorbe une partie des éléments transportés, comme les minéraux ou les produits phytosanitaires non assimilés par les cultures.

L'entretien des haies se valorise aussi avec le bois d'élagage, directement comme moyen de chauffage en bûche ou pour le petit bois, déchiqueté et brûlé dans des chaudières à alimentation automatique. On peut aussi s'orienter vers une filière locale... Suivant leurs essences, les grands arbres bien menés font un bon bois d'œuvre.

Il faut garder l'espace, élaguer la base du houppier, conserver une haie gérable sans se laisser envahir. Il n'y a pas de raison qu'en les reconstituant, elles ne soient pas pensées et placées de manière totalement compatible avec l'agriculture et les engins agricoles d'aujourd'hui.

« Détruire plus de haies sur les terres agricoles qu'on en replante, devrait nous choquer… »

INFO PRATIQUE

FRELON ASIATIQUE

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatique, il vous est demandé de contacter la Mairie : 02 99 69 40 47

LE REPÉRAGE DU NID

Attention, les nids peuvent se situer n'importe où. En plus des nids de grande taille accrochés aux branches, de nombreux cas de nids plus petits sont repérés dans des buissons à faible hauteur ainsi que dans des regards d'eau ou des armoires de compteur électriques...

INFO UTILE

STOP AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE !

Si vous souhaitez ne plus faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, inscrivez-vous sur la nouvelle liste d'opposition Bloctel.

Entré en vigueur le 1er juin 2016, ce dispositif entièrement gratuit pose une double interdiction pour le professionnel qui recueille vos coordonnées téléphoniques :

- l'interdiction de vous démarcher téléphoniquement ;
- l'interdiction de céder à un tiers des fichiers contenant vos données téléphoniques.

Vous pouvez inscrire jusqu'à 8 numéros de téléphone (fixe et/ou mobile) sur la liste d'opposition, par voie électronique, sur le site Internet **www.bloctel.gouv.fr ,** ou par voie postale à l'adresse suivante : **Bloctel - 6 rue Nicolas Siret - 10 000 TROYES.**
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un message de confirmation (e-mail ou récépissé) précisant la date d'effectivité du service (30 jours maximum) et sa durée (3 ans renouvelables). Enfin, trois mois avant la fin de service, vous serez invité, par e-mail ou par courrier, à renouveler l'inscription de vos numéros sur le registre d'opposition.
Attention : si vous étiez sur la liste Pacitel, vous devez vous inscrire sur Bloctel pour continuer à bénéficier du service d'opposition,Pacitel ayant définitivement fermé le 1er janvier 2016.De même, si vous êtes sur la liste rouge ou anti-prospection (orange), il est vivement conseillé de vous inscrire sur Bloctel. Les annuaires téléphoniques ne sont pas les seuls fichiers utilisés par les professionnels pour vous démarcher. A noter que les SMS sont exclus du dispositif Bloctel.

CIVISME

ATTENTION Vol et vandalisme

Des vols et des dégradations chez des particuliers de la commune et dans nos bâtiments publics ont été perpétrés récemment.

Ces comportements sont inadmissibles, aussi n'hésitez pas à appeler la Gendarmerie (N° 17) si vous êtes témoins de ces agissements.

SÉANCE DU 10 MAI 2016

(Absents excusés : Mme SAUVEUR Pauline, Mme GASCOIN Laurence, M. de LORGERIL Olivier et M. LEFEUVRE André.)

■ FRELONS ASIATIQUES

Au titre de la mutualisation, la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique (CCBR) a passé une convention avec la FGDON Ille & Vilaine (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles d'Ille & Vilaine, anciennement FGDON35) et créé un service commun avec les 27 communes du territoire, pour organiser la lutte dès 2016. La convention est établie pour un an et pourra être prolongée par tacite reconduction.

Le coût des interventions sera pris en charge, pour moitié par la CCBR, le reste étant à la charge des communes. Une estimation de 150 nids à détruire pour l'année 2016, nous conduit à un budget de 20 000 €.

- Toute suspicion de nids de frelons localisés dans la commune doit être signalée à la mairie.
- Un employé communal habilité, se rendra sur place pour valider l'espèce et décider de la conduite à tenir.
- La destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge.
  Celle des nids de frelons européens ne le sera qu'en cas de dangerosité avérée.

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la création d'un service commun au titre de la mutualisation avec les services de la CCBR et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

■ ÉCOLE MATERNELLE :
Evolution du bac à sable dans la cour

M. le Maire propose que le bac à sable de l'école maternelle, qui est très peu utilisé, soit réhabilité en enrobé, avec la pose d'un sol souple autour des jeux (tous conservés).

Plusieurs offres ont été reçues en mairie et après délibération, le conseil retient la société APOZ TP pour la partie enrobée de 205 m2 (4 896,50 € ht) et l'entreprise IDEE pour le revêtement souple sur 126 m2 (9 012 € ht).

■ CIMETIÈRE :
Gestion des concessions

Depuis plusieurs années, on parle d'informatiser les données concernant le cimetière. Outre l'achat d'un logiciel spécifique, cette informatisation demande un travail de saisie considérable (saisies des titres de concessions, exhumations, défunts inhumés, identification et localisation...).

Plusieurs prestataires ont été contactés.

La société ADIC propose, avec l'acquisition du logiciel, la formation et la mise en place de la base de données comme suit :

- photos et saisie des inhumations,
- scannérisation et reprise des titres de concession,
- reprise du dessin ou levé topographique.

Le coût total s'élève à 9 137,04 € ht.

Après délibération, le Conseil valide l'offre et demande que cette dépense soit inscrite en investissement au Budget 2016.

■ EXTENSION ET RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

M. le Maire rappelle au Conseil le projet de réhabilitation de la mairie et de l'ancien atelier municipal, situé juste derrière. Le scénario d'extension a été retenu en séance du 14 mars 2016. Le coût prévisionnel des travaux est de 630 000 € ht.

M. le Maire propose de lancer la consultation pour maîtrise d'oeuvre dans le cadre d'une procédure adaptée.

Entendu cet exposé, et après délibération, le Conseil Municipal décide de lancer la consultation et confie à la commission sa mise en oeuvre.

■ CONTRAT EMPLOI D'AVENIR

Dans le cadre du départ en retraite de Mme Nicole Chouin et d'une réorganisation du personnel communal, M. le Maire propose d'étudier des candidatures susceptibles de correspondre aux critères d'un contrat d'avenir (temps plein, subventionné à 75% et d'une durée de 3 ans pour une personne de moins de 26 ans).

Proposition validée par le conseil Municipal, qui confie à M. le Maire la mise en place de cette présente décision.

Conseil Municipal de la Mairie de Pleugueneuc

SÉANCE DU 9 JUIN 2016

(Absent excusé : M. CROQUISON Sébastien)

■ TAP : Demande d'aide financière pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires

Le Conseil départemental avait décidé de maintenir, pour 2015-2016, son aide financière aux communes de moins de 2 000 habitants pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.
L'aide est donc maintenue, mais passe de 50 € à 25 € par élève de la commune qui fréquente une école engagée dans la réforme.
Monsieur le Maire rappelle que 223 élèves sont concernés et propose de solliciter cette dernière. Il précise que ce dispositif ne sera plus reconduit.

Le conseil sollicite cette aide et charge M. le Maire de signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération..

■ RÉNOVATION DE L'ÉGLISE : maitrise d'oeuvre pour l'étude de faisabilité

Trois cabinets spécialisés ont été consultés pour réaliser l'étude sanitaire pour l'église, cela afin de définir un programme pluriannuel des travaux de restauration et de mise en valeur de l'église.
La Mission est double :

- Le diagnostic : qui portera sur la totalité de l'église et permettra de dresser un état sanitaire complet afin de proposer un projet de restauration et définir les estimations financières et un calendrier prévisionnel.
- La mission de maîtrise d'oeuvre : qui englobe les études d'avant-projets, l'assistance à maîtrise d'oeuvre, les études d'exécution jusqu'à la réalisation et la réception des travaux.

La commission a retenu le cabinet YLEX qui possède de nombreuses références dans le domaine de la restauration d'édifices anciens et de monuments publics (édifices religieux, équipements…).
M. le Maire indique que cette étude est éligible à une subvention de 45% auprès du Département d'Ille-et-Vilaine.

Entendu cet exposé et après délibération, le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet YLEX pour réaliser le diagnostic sanitaire de l'église de Pleugueneuc pour un montant de 13 000 € ht et de faire la demande de subvention.

■ CANTINE SCOLAIRE : conclusion de l'étude acoustique

Monsieur le Maire rappelle qu'une étude a été réalisée afin de proposer des solutions pour améliorer l'acoustique interne de la cantine scolaire. Cette étude effectuée par le cabinet Yves Hernot, conclut que le bruit ne provient pas de la qualité d'insonorisation de la salle (des travaux avaient été réalisés en 1995). Le volume sonore est dû à la concentration d'enfants qui y déjeunent chaque midi. Actuellement, la cantine accueille 99 couverts pour une salle de seulement 100m2. Idéalement, il faudrait tendre vers 2 m2 par enfant. Ayant la place pour agrandir sur l'arrière, le conseil s'oriente vers cette solution. Un élu fait remarqué que la limite d'accueil est atteinte à certaints services.
Plusieurs conseillers souhaiteraient consulter deux cabinets pour faire cette étude.
Monsieur le Maire propose de faire appel à l'Atelier du Canal, qui connaît bien le groupe scolaire pour en avoir réalisé ses différentes évolutions.

Au vu du coût des études et de l'énergie dépensée, le conseil délibère et confie le projet de l'agrandissement à l'Atelier du Canal (cinq abstentions).

SÉANCE DU 5 JUILLET 2016

(Absents excusés : Mme GUYNEMER Patricia, M. MASSON Jean-Paul, M. LEFEUVRE Andre, M. DE LORGERIL Olivier et M. BESSIN Pascal.)

■ SALLE DES SPORTS : rénovation des vestiaires

M. le Maire rappelle le besoin de mise en accessibilité des vestiaires ainsi que leur vétusté. Le Maître d'oeuvre Coureuil David , en charge du dossier, a présenté le plan qui a servi de base pour la réflexion... M. Barby Éric expose cette première esquisse et les orientations demandées. La prochaine rencontre avec M. Coureuil est prévue pour la rentrée et la réhabilitation devrait se faire courant 2017.

■ OUVERTURE D'UNE CLASSE PRIMAIRE

■ TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION DE LA MAIRIE - maîtrise d'oeuvre

Pour cette mission, 17 cabinets d'Architecture ont répondu et après étude comparative de leurs dossiers (compétences moyens et références) la commission avait retenu les bureaux LOUVEL & associés, l'Atelier 56 S et LIOUVILLE JAN. Après l'analyse de leurs réponses au Cahier des Charges et à la suite des auditions du 4 juillet, la commission a unanimement porté son choix sur l'Atelier 56S (qui a déjà fait notre étude de faisabilité).

Après délibération, le Conseil municipal retient l'Atelier 56 S.

■ SUIVI DU PROJET ÉOLIEN (Pleugueneuc - Meillac)

M. le Maire fait le point sur l'état d'avancement du projet :

- Le Directeur de la circulation militaire a informé le préfet qu'il n'autorisait pas le projet en l'état, celui-ci se situe dans les 20 à 30 km d'un site choisi par l'armée de l'air pour implanter le radar de défense de Dinard-Pleurtuit.

Plusieurs éoliennes se trouvant dans « un même secteur angulaire » pourraient perturber le signal radar. Il propose d'adapter le projet… (courrier du 11 avril).

- Le service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine a rendu un avis très défavorable. Le projet s'inscrit dans un bocage avec un relief peu marqué et ouvert, ce qui induit de larges vues, vers ou depuis des monuments plus ou moins proches (châteaux de la Bourbansais, Combourg, Hédé, Montmuran..., églises, fortification de Bécherel...). Mme Le Dévéhat, architecte des bâtiments de France, cite même un impact ou une vision depuis les remparts de la Ville de Dinan, le Mont Saint Michel et ses marais et cite même l'estuaire de la Rance… (courrier du 11 mars).

Le Préfet, s'appuyant sur ces différents retours, invite KDE à déposer un nouveau projet.

Articles parus en 2016 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

Des œufs chez les girafes et les faucons

La Bourbansais organise une chasse aux œufs ce dimanche et lundi, à Pleugueneuc. Il rouvre en continu à partir d'aujourd'hui.

En plus des animaux et du château, 300 œufs seront à portée de main des petits visiteurs de La Bourbansais pour Pâques.

Le domaine de La Bourbansais est bien connu pour son parc animalier, ses girafes, ses lémuriens et autres vautours. D'autres viennent y chercher un grand coin de verdure et se promènent dans ses jardins et son potager, petit frère de celui de Versailles. Mais dimanche et lundi, c'est un public de gourmands qui va vou-

main, chaque enfant peut l'échanger contre un vrai œuf en chocolat. Cette animation est comprise dans le prix de l'entrée.

Le week-end de Pâques c'est aussi le signal de l'ouverture de la pleine saison pour l'équipement de loisirs. **« Nous accueillons le public été comme hiver mais de Pâques à septembre, c'est sept jours sur**

OF 22/03/16 …illes de Pleugue-

La fête se prépare !

PT 24/03/16

4 jeunes agriculteurs pleugueneçois ont présenté la fête de l'agriculture lors des vœux du maire de Pleugueneuc. De gauche à droite : Maxence Lemarié, Kévin et Florent Gillet, Maxime Lemarchand. La fête aura lieu les 20 et 21 août à Saint Brieuc des Iffs près de Tinténiac.

Les jeunes agriculteurs d'Ille et Vilaine ont profité de la cérémonie des vœux à Pleugueneuc pour annoncer la fête de l'agriculture 2016. La dernière fois qu'elle a eu lieu dans le cantc'était il y a 30 ans à la Chapelle Chaussée (cf. Pays Malouin 17 décembre).

La fête se déroulera les 20 et 21 août 2016 sur un terrain de commune de Saint Brieuc des Iffs, mitoyen de la 4 voies Renn saint-Malo. 25 000 visiteurs sont attendus. En amont de la fê une soirée débat sur la thématique du « manger français » proposée. Elle se tiendra le jeudi 9 juin à Romille.

Pour la grande fête proprement dite, un appel aux bénévol de toutes tendances est lancé. Les jeunes agriculteurs recherche également des barnums, des tables, des bancs, etc… Tous renseignements sont sur www. JA35.fr

Pleugueneuc

27/01/16

Une nouvelle équipe d'encadrement à la Marpa

Vincent Suarez, directeur de l'établissement ; Quentin Sallou, animateur ; Sophie Noël, coordinatrice, et Loïc Régeard, maire.

Après le départ à la retraite de Murielle Gauthier, la maîtresse de mai-

voulons faire connaissance avec les résidents, nous adapter à ce public, à leur handicap et à leurs en-

ou. Nous
jets avec
vrir la ré-
velopper
écoles et
herchons
pour les

Possibilité d'emprunter des jeux à la bibliothèque

Stéphane Chevreau, à gauche, conseille et se charge des prêts des jeux de sociétés.

Pleugueneuc

OF 24/03/2016

Quinze enfants pour l'atelier BD à la bibliothèque

Les enfants ont réalisé une BD inspirée des fables de La Fontaine.

Samedi, à la bibliothèque municipale, 15 enfants à partir de 8 ans ont assisté avec assiduité à l'atelier BD animé par l'illustratrice Juliette Pinoteau. Elle leur a enseigné quelques principes et techniques du 9e art.

Une fois acquis et compris, les enfants ont effectué une BD inspirée des fables de La Fontaine. **« Cet ate-**

lier est effectué en parallèle avec des
la B
que
ries
tir
voli
nor
vier

vreau, animateur de l'association. **La ludothèque se déplace dans la commune tous les quinze jours, en alternance avec Bonnemain. »**

L'adhésion est de 15 € par famille et par an. La location revient de 1 € à 0.70 € par jeu. D'une durée d'un mois, le prêt varie en fonction des besoins. On peut emprunter jusqu'à cinq jeux par famille et par mois.

Pleugueneuc

Fabien Deshayes primé au Salon de l'agriculture

Il y a une dizaine d'années, le jeune homme a eu un coup de cœur pour les lapins. Aujourd'hui, le cuniculteur possède 32 couples et 190 petits.

Les gens d'ici

Il revient tout juste de la capitale avec une certaine fierté. Fabien Deshayes, 24 ans, salarié dans les transports, a été primé au Salon de l'agriculture, à Paris, dans la section lapin, pour ses très bons sujets.

« Pour être sélectionné au Salon, il faut avoir été récompensé dans diverses foires locales, puis régionales. Les critères de notes sont l'aspect général de l'animal, sa masse, sa fourrure, ainsi que les différentes caractéristiques de la race », souligne Fabien Deshayes.

Ce coup de cœur pour les lapins, il l'a depuis une dizaine d'années, lorsqu'il a visité une exposition cunicole. À présent, le jeune homme possède quatre races différentes : alaska, fauve de Bourgogne, blanc de Hotot, argenté anglais-crème. Soit un effectif total de 32 couples et 190 petits dans une année.

8 tonnes d'aliments par an

« C'est une passion débordante en temps, en énergie et en investissement. Je travaille environ deux heures et demie par jour pour l'alimentation et, de dix à quinze

Fabien Deshayes en compagnie de Hossy, lauréat du Grand prix d'exposition de France en blanc de Hotot.

gé de se lever la nuit. »

La vente se fait essentiellement entre éleveurs amateurs, afin de

de 80 clapiers en bâton, qui nécessitent l'hiver, une bâche isolante, et un système de refroidissement l'été.

nomme est membre deux associations d'éleveurs : la société bretonne d'aviculture et de loisir, ainsi que la société avicole de la Baie du Mont-Saint-Michel. Son prochain projet est d'élever une cinquième race : le gris de Toulaine.

23/03/2016

Une centaine d'enfants ont fait leur carnaval

Le groupement des parents d'élèves, en association avec le personnel des Tap (Temps d'activités périscolaires) a organisé le carnaval des enfants, samedi. « Pendant les Tap, les enfants ont réalisé la décoration de chars, ainsi que leur masque », explique Gabrielle Remond, présidente de l'association. Une centaine d'enfants ont défilé dans les rues, en réalisant une pause goûter et une visite aux pensionnaires de la maison de retraite.

Jeudi c'est poisson place de l'Église

21/03/16

Orginaire du Vivier-sur-Mer, Philippe Hodbert, marchand de poisson, se déplace tous les jeudis matins pour vendre ses produits sur la place de l'Eglise. **« Je vends exclusivement de la petite pêche fraiche et des coquillages en fonction de la saison-**

nalité. Je me fournis sur les criées de Saint-Malo et de Granville », intervient le marchand de poisson. Philippe Hodbert est présent sur la place tous les jeudis de 10 h à 13 h. Il est possible de commander à Saveur d'Embrun au 09 06 13 47 17.

24/03/2016

Les enfants ont rencontré l'auteur Mathieu Maudet

Pendant deux jours, l'illustrateur et auteur jeunesse, Mathieu Maudet, était présent à l'école publique.

Les élèves des classes élémentaires, CP, CE1 et CE2 et les maternelles ont pu découvrir, ou redécouvrir, l'univers de cet auteur, publié à L'École des loisirs, aux histoires s'inspirant de la vie des enfants, sur des sujets souvent peu abordés.

Mathieu Maudet s'est prêté à une séance de dédicaces, dont les ventes étaient assurées par la librairie du Grenier, de Dinan.

Les enfants sont repartis un livre à la main, fiers d'avoir obtenu un autographe, accompagné d'un dessin de leur nouvel écrivain favori.

L'auteur Mathieu Maudet s'est prêté à une séance de dédicaces, à la bibliothèque municipale.

REVUE DE PRESSE

Articles parus en 2016 dans les journaux Ouest-France et le Pays Malouin

30/04/16

Réunion de préparation du banquet des classes 6

Une dizaine de personnes s'est réunie à la salle de la mairie pour la préparation du traditionnel banquet des classes 6 ...

Pour toutes les personnes intéressées ou souhaitant des renseignements ...

Ouest-France 11-12 juin 2016

Pleugueneuc

Les professionnels du tourisme visitent la Bourbansais

Louis Thébault et Olivier de Lorgeril lors de la journée Eductour.

Le Git (Groupement d'intérêt touristique) du pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, Bretagne Romantique a organisé une nouvelle journée d'Eductour, afin de faire découvrir les nouveautés des principaux sites touristiques à 45 professionnels du secteur.

La journée a débuté par une visite du musée de la ferme miniature, à Pleine-Fougères, ainsi que le musée du sabot de Trans-la-Forêt. L'après-midi était consacré au parc zoologique de la Bourbansais avec comme nouvelles attractions, la cascade des loutres de rivières ainsi que la visite guidée du potager.

« Cette année, le parc de la Bourbansais a reçu un trophée du tourisme pour la qualité de son animation Plantes et saveurs au potager. L'animation des loutres est la grande attraction de l'année, elle connaît un fort succès. Nous ...

ajoute : **« L'objectif de cette journée est de faire en sorte que les professionnels se connaissent, partagent leur expérience et repèrent les nou-** ...

Près de 90 exposants au vide-greniers de la Pentecôte

Le vide- ... ciation ... d'élèves ... une fr... stable p... 00 m ... ter la ... effec-

PLEUGUENEUC Pays Malouin 12/05/16

Deux nouvelles vedettes à la Bourbansais

Deux loutres d'Asie sont récemment arrivées au Domaine de la Bourbansais pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Installées dans un enclos spécial, avec mille et une astuces pour leur permettre de se cacher, de nager, de se prélasser au soleil, les deux vedettes s'en donnent à cœur joie tout au long de la journée. Les visiteurs peuvent sans peine et sans les déranger les observer tout à leur guise à travers des parois de verre. Astuce : pour prendre une photo sans reflet, coller l'objectif sur la paroi vitrée et déclencher.

Pleugueneuc

Frelons : la destruction se fera par un professionnel

Frelons asiatiques

Suite à l'assemblée générale de la Communauté de communes de la Bretagne romantique, CCBR, au sujet du frelon asiatique, considéré comme une espèce dangereuse et nuisible, la CCBR prendra en charge à hauteur de 50 % la destruction de ces nids, le reste sera à la charge de la commune.

« Deux agents et deux élus seront référents pour identifier ces nids. Une fois réalisé, la municipalité devra appeler le FGDON 35, Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles, qui fera intervenir un professionnel », intervient le maire Loïc Régeard.

Toutefois, l'élu s'interroge sur le **« budget attribué au financement de 20 000 €, pour l'année 2016, basé sur une estimation de 150 nids sur le territoire des 27 communes ; or rien que l'an passé la municipalité a fait détruire plus de 20 nids ».**

Plan local d'urbanisme

La municipalité a fait appel au cabinet Prigent, afin d'effectuer une étude de densification, en vue de la modification du Plu (Plan local d'urbanisme) ...

« Il devra réaliser un état des lieux des zones urbanisables 1 AU, déterminer les dents creuses, estimer les possibilités de développer d'autres zones urbanisables (une partie en zone habitable et l'autre en zone d'activité). Il s'agit d'anticiper le développement de la commune pour les années à venir ».

Rénovation de l'aire de jeu de l'école

Le conseil souhaite remplacer le bac à sable de l'école ; le maire propose de **« sécuriser le lieu en faisant réaliser un enrobé sur les 220 m² de surface ainsi qu'un sol souple sur les espaces jeux, tout en conservant les équipements existant. Le budget de l'opération est estimé à 20 000 € ».**

Argent de poche

Cette année, le dispositif Argent de poche sera renouvelé. Il concernera les jeunes de 16 et 17 ans. **« Les missions seront réalisées essentiellement au mois de juillet avec un encadrement des agents municipaux. La rémunération sera de 15 € par mission. »**

Pleugueneuc

Excédent de 900 000 € et pas d'augmentation des taux

Excédent de fonctionnement de 900 000 €

Lors de la dernière séance, les comptes administratifs, ainsi que le budget, ont été présentés au conseil municipal.

« Il en ressort une situation saine, avec un excédent globalisé de fonctionnement de 900 000 €, et un ratio d'endettement pour la commune de l'ordre de trois ans, souligne Loïc Régeard, le maire. **Cette situation va permettre de s'engager sereinement dans les projets à venir : rénovation et extension de la mairie, travaux de réfection de l'église et de la salle multisport. »**

Taux des taxes inchangé

Le conseil décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales, et cela pour la septième année consécutive, soit 14, 50 % pour les taxes d'habitation, 18,7 % pour la taxe foncière sur le bâti et 44,35 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Effacement des réseaux

D'autres ordres du jour ont été évoqués. Le conseil décide la réalisation de l'effacement des réseaux cours Nogues et rue Bellevue, pour un coût total de 122 000 €. Après subvention, il restera à la charge de la commune 52 800 €. **« Au final, après récupération de la TVA, le coût réel s'élèvera à 44 020 € »**, intervient le maire.

L'élu a évoqué l'élaboration d'une étude sommaire, pour la rue de Coëtquen et le square Brocéliande, pour l'effacement des réseaux. Il a été question aussi de la réalisation de travaux d'assainissement, rue du Stade, pour un coût estimé à 115 087 €. **« Dix entreprises ont répondu à l'appel d'offres. La commission a effectué son choix selon les critères suivants : 40 % sur le prix et 60 % sur la partie technique. C'est l'entreprise Le Hagre, de Melesse, qui a été ainsi retenue ...**

Révision du périmètre de protection

Démarche d'une révision du périmètre de protection du château de la Bourbansais. **« Dans le cadre du Plan local d'urbanisme (Plu), les Services territoriaux de l'architecte et du patrimoine (Stap) proposent de réviser le périmètre du château. Cette démarche devrait permettre d'alléger les contraintes liées à ce périmètre. Pour les habitants souhaitant réaliser des travaux, cela devrait faciliter les démarches.** » C'est dans cette optique que le conseil a voté la ...

Pleugueneuc 13/05/16

Irland, le chien médiateur, rencontre les résidents

Julien Lagaise et « Irland », entouré des pensionnaires, ainsi que deux éducateurs.

Accompagné de Julien Lagaise, édu- ... **les personnes handicapées**, inter- ...

Deux nouveaux vice-présidents à la Communauté

Jeudi dernier, le point que tout le monde attendait, c'était l'élection des deux nouveaux vice-présidents. Comme la dernière fois, le public était plus nombreux qu'à l'accoutumée.

Les deux nouveaux vice-présidents à leur poste : Loïc Régeard ...

Les diverses élections avaient à pallier le départ des deux vice-présidents de Tinténiac, Louis Rochefort et Léon Prescnoux (*Ouest-France* du 30 avril). Le président André Lefeuvre est revenu sur les dernières semaines.

« La dernière séance a été un électrochoc à notre niveau. Beaucoup de conseillers communautaires se sont exprimés. J'ai entendu que le Pacte financier et fiscal n'était pas assez ambitieux ; j'espère que ce n'était pas qu'une posture momentanée. » Il a aussi regretté que certains soient passés, en quinze mois, **« d'une vision prospective à une vision régressive ».**

Il a aussi annoncé une révision de la gouvernance de la CCBR avec une modification des délégations, **« plus en cohérence avec l'action ».** Des conseillers communautaires délégués vont apporter leur aide à certains vice-présidents, **« sans indemnités ni présence au bureau ».** Il en sera question à la réunion de juin. À propos des vice-présidents, il a ... **travail et un esprit** ...

... sième vice-président sera chargé de la voirie et des assainissements. Pour ce poste, un seul candidat : Loïc Régeard, maire de Pleugueneuc. Il est élu avec 33 voix sur 55 votants ; les autres se répartissant en 11 blancs et nuls, 6 voix pour Louis Rochefort...

Beaucoup plus de monde pour ...

(12), Christian R... gnon (4)...

Ces deux de... pour le deuxiè... ner une égalité... troisième tour, ... très serré, c'est ... Rousselot ...

Pleugueneuc

La troupe du Tanouarn jouera à la salle multifonction

...erine. Mais, Aurélie, son ...bataires de ...urélie étant ...lle pourrait, ...ver - chaus-

L'extension du groupe scolaire a été inaugurée

En 2012, il manquait des classes, le préfabriqué était vétuste et le dortoir trop petit. Une étude a donc été lancée pour réaliser un nouveau projet, sur plusieurs années.

De nombreux élus, enseignants et habitants étaient présents pour l'inauguration de l'extension du groupe scolaire.

Nombreux élus, parents d'élèves, élèves, enseignants et Pleugueneucois se sont déplacés pour l'inauguration de l'extension de l'école publique, l'accueil de loisirs, ainsi que la dénomination du groupe scolaire Les Jours heureux, samedi.

Ce moment privilégié a permis à la population de découvrir l'ensemble des locaux. Dans son discours, le maire, Loïc Régeard, a souhaité associer André Blanchard, maire honoraire, à la réalisation du projet.

Il est revenu sur les raisons de ces travaux : **« En 2000, l'école avait 120 enfants, nous en avons aujourd'hui 220, soit une progression moyenne de 5 % par an. La municipalité a toujours voulu apporter aux enfants les moyens techniques pour que toutes les équipes, enseignantes, agents communaux et animations aient la capacité matérielle de transmettre le savoir et de participer à leur éducation. En 2012, le besoin d'agrandissement était criant : manque de classes, préfabriqué vétuste, dortoir trop petit. Quant à l'accueil de loisirs, il s'est fait sous chapiteau en juillet. »**

1 285 000 €

Une étude a ainsi été lancée pour la réalisation d'un vaste projet sur plusieurs années. Première phase : deux salles de classe, un dortoir, un accueil de loisir avec trois salles de 50 m² chacune, puis un terrain de jeu pour les petits, ainsi qu'un terrain de sport synthétique. Dernière opération : un préau avec coursive et sanitaires neufs.

Les travaux ont été suivis par le maître d'œuvre, le cabinet du Canal. L'investissement global s'élève à 1 285 000 €, subventionné à 278 000 € de l'État, 121 000 € de la région, 136 000 € du département, 158 000 € de la communauté de communes Bretagne Romantique, 42 000 € de la réserve parlementaire, 88 000 € d'aide de la Caf. 462 000 € reste à la charge de la commune.

La dénomination du groupe scolaire s'est portée sur Les Jours heureux. **« C'est pour rendre hommage au groupe de 16 personnes, de tout parti politique, qui, entre mai 1943 et mars 1944, a rédigé le programme du Conseil national de la Résistance, encore au cœur du système français. Il a donné lieu, entre autres, aux retraites par répartitions, aux comités d'entreprise, à la naissance de la Sécurité sociale. »**

Michel Picard, directeur de la Caf d'Ille-et-Vilaine, a rappelé le poids économique de cet organisme : **« Plus d'un milliard d'euros versés dans le département en 2015, dont environ 1,6 million d'euros pour Pleugueneuc, avec 288 allocataires. »**

OF 15/06/16

Ouest-France 14-15 mai 2016

Pleugueneuc

Quinze petiots visitent la caserne de pompiers

Quinze enfants de l'espace jeux Gribouille ont visité la caserne de pompiers de Combourg, mercredi. Grâce à leur guide Denis, bénévole, ils ont découvert ce métier et le décor de la caserne. Ils sont montés dans le camion de pompier, essayé les casques ou manié la lance à incendie et entendu la fameuse sirène.

École communale

Ce sont 85 élèves en maternelle et 133 en élémentaire qui prendront le chemin de l'école à la rentrée de septembre 2016 avec l'ouverture d'une neuvième classe en élémentaire.

Nous aurons donc le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante l'année prochaine, Mme Hardy Estelle.

Mme Bousses quitte l'école pour rejoindre son mari muté dans les Pays de Loire. Toute l'équipe pédagogique la remercie pour son travail, son engagement, ses qualités humaines et nous lui souhaitons « bon vent ».
Nous ne connaissons pas encore le nom du nouvel enseignant qui sera nommé à son poste pour l'année 2016/2017.
Les effectifs pouvant encore fluctuer pendant les vacances d'été, il n'est pas possible de préciser dès aujourd'hui la répartition des classes. Les listes d'élèves seront donc affichées sur les panneaux d'affichage de l'école le mardi 30 août 2016 en début d'après-midi.
Les enfants ont pu, cette année encore, participer à de nombreux projets pédagogiques initiés par une équipe enseignante stable et toujours aussi dynamique.

Parmi tous ces projets, chaque élève a pu découvrir au moins un sport (gymnastique - basket - volley-ball -football - natation - canoë-kayak) et une activité culturelle, artistique ou citoyenne (projet avec un auteur/illustrateur, découverte du musée MANOLI, visite de la ville de Dinan, rencontre avec des conteurs, projection de films aux cinémas de Combourg et de Dinan, activités avec la maison de la Rance, passage du permis piéton (CE2) et vélo (CM2), projet avec l'école de musique, formation aux premiers secours, semaine sur l'empathie, classe de neige à Combloux …)

Toute l'équipe renouvelle ses remerciements à la Communauté de communes de la Bretagne romantique, au syndicat intercommunautaire de musique (SIM), à la gendarmerie nationale pour leur aide et leur participation.

Merci au groupement de parents d'élèves de Pleugueneuc ainsi qu'aux bénévoles sans lesquels ces projets n'auraient pas été réalisés.

Merci enfin à la municipalité pour son écoute attentive et pour l'intérêt constant qu'elle porte à notre école.

Bonnes vacances à tous, et au 1er septembre !

Permanence à l'école pour les inscriptions ***le mardi 30 août de 13h30 à 18h et le mercredi 31 août de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.***

Pour suivre l'actualité de l'école rendez-vous sur le site :
http://ecoledepleugueneuc.jimdo.com

Les CM2 en classe de neige

Fête de fin d'année

Carnaval

Gribouille

L'année scolaire se termine avec de magnifiques souvenirs.

L'année scolaire 2015 - 2016 se termine et l'espace jeux Gribouille s'achemine doucement vers les vacances et fermera ses portes fin juillet pour les rouvrir le 29 août 2016
Cette année encore fût riche en activités, en effet, une vingtaine d'enfants âgée de 3 mois à 3 ans ont participé à la visite de la caserne des pompiers de Combourg, une escapade à la ferme et une matinée à Royal Kids. Que de bons moments pour les petits curieux.
Vivement la rentrée pour de nouvelles aventures !

Contacts : Mme GUILLARD au 02 99 69 42 48 ou Mme PRIN au 0299694417

Bibliothèque municipale

Toujours du nouveau à la Bibliothèque !

Deux nouveaux bénévoles sont arrivés en cours d'année pour étoffer l'équipe : Alexandre Bégueret et Jacqueline Gombert. Ils se sont déjà bien intégrés et toute l'équipe est d'une grande efficacité.
Des nouveaux livres : des romans adultes, des documentaires jeunesse et de nombreuses BD jeunesse et adultes, qui seront mises en rayon au cours de l'été.
L'espace BD de l'étage va être réaménagé avec du nouveau mobilier.

Retrouvez toute l'actualité de la bibliothèque sur le site internet de la bibliothèque et désormais sur Facebook puisque nous avons mis en place depuis quelques semaines la page Facebook de la bibliothèque.

Pendant la période estivale, la Bibliothèque ouvre les mercredis et samedis matins de 10h à 12h.
Elle reprendra ses horaires habituels dès la rentrée scolaire.

Maryse

Les horaires d'ouverture
(hors période estivale) :

- Lundi	16h à 18h
- Mardi	16h à 18h
- Mercredi	10h à 12h et 16h à 18h
- Vendredi	16h à 19h30
- Samedi	10h à 12h

CONTACT :
Maryse Auffret, responsable
bibliotheque.pleugueneuc@wanadoo.fr
Téléphone : 02 99 69 41 52

Tarifs :

12 € pour les habitants de Pleugueneuc et Plesder, 19 € pour les habitants des autres communes.
Il s'agit de tarifs par famille. Chaque membre de la famille peut ainsi emprunter trois livres pour une durée moyenne de 3 semaines.

Rencontre avec l'auteur et illustrateur Mathieu Maudet

Noces d'Or

M. et Mme Morin

Vendredi 6 mai, Maria et Michel ont été accueillis à la mairie, entourés de leur famille et de leurs amis, pour commémorer leurs cinquante ans de mariage.

Noces de Diamant

M. et Mme Gallais

Pour commémorer leurs 60 ans de mariage, Aline et Albert ont été accueillis le 9 juillet à la mairie, entourés de leur famille et de leurs amis.

INFOS PRATIQUES

Chèque Sport 2016/2017 : *POUR BOUGER SANS SE RUINER !*

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains de sport en bénéficiant d'une réduction de 15€.

Pour alléger le budget des familles, la Région Bretagne offre un Chèque-sport d'un montant de 15 , destiné aux sportifs et sportives âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, chaque année, plus de 25 000 jeunes bénéficient du Chèque-Sport et réduisent de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club. Les jeunes né-e-s en 1998, 1999, 2000 et 2001 peuvent retirer leur Chèque-sport sur **jeunes.bretagne.bzh/cheque-sport** et le faire valoir auprès des clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs affiliés à une fédération, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL) et service sportif proposé par une collectivité (cours de natation de la piscine municipale par exemple).

Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Chèque-sports et renseignements sur : www.jeunes.bretagne.bzh

DATE A RETENIR

Site internet :
http://www.vbrpleugueneuc.fr

Courriel :
vbrpleugueneuc@gmail.com

Horaires :
Le mardi de 19h à 21h (adultes et ados à partir de 14 ans)

Le mercredi de 16h45 à 18h (école de badminton à partir de 7 ans)

Le vendredi de 20h à 21h (adultes et ados à partir de 14 ans)

Le mot du président

Tout comme Alain, je tiens aussi à remercier vivement l'ensemble des bénévoles et parents qui participent à la vie de la section, la commune et l'OSBR qui nous permettent de profiter des équipements et animateurs.

J'en profite pour solliciter ceux qui peuvent nous offrir de leur temps à se faire connaître. Même si vous ne savez pas jouer au badminton, votre présence sera appréciée pour aider lors des cours aux plus jeunes et ainsi permettre à l'ensemble du groupe de progresser dans des bonnes conditions.

Pour terminer, sachez que nous accueillons les joueurs de tous niveaux donc n'hésitez pas à venir tester une ou deux séances et nous donner l'occasion de vous convaincre de revenir.

CLERC Fabien,
Président du VBR

Badminton

Section Foyer laïc de Pleugueneuc

Les Volants de La Bretagne Romantique

Le club de badminton, section du Foyer Laïc, créé en 2010, n'a cessé d'évoluer : Initialement ouvert aux adultes, une école de badminton a été ouverte le samedi matin pour les enfants encadrés par un animateur de l'OSBR et des bénévoles. Le club participe à quelques tournois locaux. Un maillot aux couleurs du club a été choisi pour nous identifier lors ces tournois. Le compte Facebook et le site internet ont été mis en place afin de permettre aux adhérents et autres curieux de suivre la vie du club.

Au terme de cette 5ème saison, il est à présent temps d'en faire le bilan

Félicitations à nos jeunes pour leur participation régulière aux tournois du Pays de St-Malo ; et merci aux parents qui les accompagnent. Parmi les bons résultats, nous nous devons de citer Mathieu (termine souvent premier aux tournois départementaux et locaux), Benoît (régulièrement sur le podium du Pays de St-Malo) et Kévin (termine 1er au tournoi inter-écoles en double).

Côté adultes, nous recevions pour la troisième année consécutive les communes du Pays de Saint-Malo (chez qui nous nous déplaçons aussi) dans le cadre de tournois amicaux. Bien que la compétition n'attire pas tout le monde, ces tournois locaux apportent une bonne dose d'adrénaline et permettent de rencontrer de nouveaux joueurs et partager un moment convivial lors du temps du repas.

Cette année a aussi connu son lot de nouveautés. En effet, depuis janvier, nous rencontrons une fois par mois un club voisin (Saint-Pierre-de-Plesguen, Dingé et Evran). Il ne s'agit pas de tournois mais de matchs loisirs sans classement comme nous en faisons chaque semaine chez nous. La rencontre se prolonge souvent par un apéro dinatoire.

L'initiative a été très bien accueillie par nos adhérents et ceux des autres clubs et nous la poursuivrons sans aucun doute la saison prochaine.

Bravo à Benoît, notre jeune bénévole du samedi matin qui a validé son DAB (Diplôme d'Animateur de Badminton) afin d'améliorer la qualité des entraînements.

La saison s'est terminée par une Assemblée Générale Ordinaire durant laquelle les orientations du club ont été annoncées.

Parmi les plus importantes, nous souhaitons mettre en avant notre décision de déplacer le cours enfant du samedi matin au mercredi après-midi. Cela devrait permettre :

- aux jeunes de se reposer le samedi matin et de mieux s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires.
- d'avoir un animateur OSBR sur la totalité du créneau.
- de faciliter l'accès à l'école de badminton à un plus grand nombre d'enfants en les récupérant au centre aéré.

Nous envisageons aussi de mettre en place une nouvelle discipline (encadrée par un(e) professionnel (le) - à destination des femmes - mixant fitness et badminton. Cela se fera sous réserve de certaines conditions (avoir un nombre suffisant d'adhérents, ne pas pénaliser la section gym déjà en place, …)

Ces deux projets n'étant pas encore finalisés, nous vous invitons à venir nous voir au forum des associations de Pleugueneuc qui se tiendra le vendredi 2 septembre.

Enfin, lors de cette AG, Alain GUILLARD, fondateur de la section, qui avait émis le souhait de libérer le poste de président, a été remplacé par Fabien CLERC qui mettra tout en œuvre pour continuer à faire vivre et évoluer le club.

ACPG-CATM

et Citoyens de la Paix de Pleugueneuc

Un hommage aux disparus de la commune en Indochine

Les Anciens combattants du canton, élus et habitants se sont réunis le 23 avril au Monument aux morts pour rendre un hommage aux victimes d'Indochine.

Après un moment de recueillement, René Chataignier, représentant les Anciens Combattants d'Indochine ; Michel Yris, le Président des Anciens Combattants ; Jacques Seigneur ainsi que Monsieur le Maire ont dévoilé la plaque en leur mémoire.

Le Président de Pleugueneuc leur a ensuite rendu hommage.

Henri CARÉMEL : né à « la Chenairie », il est décédé à l'âge de 26 ans.

Roger SEIGNEUR : né aux Cours Nogues, il est décédé à l'âge de 20 ans.

Lorsque des militaires meurent au service de la nation, c'est bien toute la population qui se recueille autour d'eux, reconnaissante de ce qu'ils ont accompli.

Le Président,
Michel YRIS

Basket-Club du Linon

Voici arrivé l'été et avec lui la fin de saison pour le club de basket, quelques mois que vont mettre à profit tous les joueurs et bénévoles du club pour revenir encore plus motivés dès septembre prochain.

Sportivement, cette deuxième partie de saison a vu nos deux équipes U13 obtenir de bons résultats : première place des Benjamins, invaincus lors de cette phase et une belle seconde place pour les Benjamines. De plus, lors des tournois de fin d'année, les U13 Filles ont confirmé par 2 finales (malheureusement non victorieuses) et une place en demi-finale. Trois autres équipes ont également fini seconde de leur groupe : les U11-M3, les U20 et seniors Féminines. Bravo à elles !
Dans l'ensemble, le comportement et l'engagement de nos 15 équipes est encourageant et la saison prochaine devrait confirmer les progrès de nos jeunes.
J'en profite pour remercier tous nos coachs et entraîneurs, qui toute l'année ont encadré, supporté et fait progresser leurs joueurs.

Au niveau animation, en février dernier, s'est déroulé le repas du club dans une ambiance festive et la soirée créole a été bien appréciée par la majorité des participants. Début avril, une vingtaine de membres s'est rendue à Rennes, pour assister à la rencontre handibasket de nationale C : Rennes-CHV Guilherand.
Enfin, début Juin, l'ensemble du club, incluant nos Babys-basketteurs et la section basket loisir, s'est retrouvé lors du tournoi des familles. 13 équipes se sont affrontées amicalement tout l'après-midi, dans des matchs en 3 contre 3, avant de finir par un pot de l'amitié.
Merci encore à nos membres des commissions animation et technique, sans qui nous ne pourrions organiser ce type d'évènements.

Retour sur les terrains de nos joueurs fin août, lors du stage multisports proposé par l'OSBR (Fiche d'inscription disponible sur notre site). Puis, dès début septembre, l'ensemble des bénévoles du «Basket club du Linon» repartira pour une saison riche en paniers et en victoires, je l'espère.

Bon été sportif.

L.Tocze

Pour tous renseignements sur les inscriptions de la saison 2016/2017, contacter : Alain Hébrard au 02 99 45 39 85 ou Lionel Tocze (02 99 45 26 93

L'équipe U13-M au tournoi de la Chapelle-des-Fougeretz avec leur médaille du comité pour leur 1ère place de la seconde phase

L'équipe U13-F au tournoi de Saint-Grégoire avec une 2ème place

Le Tournoi des Familles à Pleugueneuc début juin

FOYER LAÏC

L'association « FOYER LAIC » de PLEUGUENEUC regroupe 6 sections :

- *Groupement des parents d'élèves (G.P.E.)*
- *Basket*
- *Badminton*
- *Rando-détente*
- *Gymnastique*
- *Animations locales*

(la petite dernière, née début 2016)

En ma qualité de Président, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres et sympathisants de ces sections pour leur dynamisme et leur volonté de donner de leur temps pour le bon déroulement des différentes manifestations communales et sportives qui ont eu lieu ce premier semestre 2016 dans notre commune.
Rendez-vous au forum des associations, salle des sports, vendredi 2 septembre 2016 à 18 heures

Alain GUILLARD

Gymnastique d'entretien

Pourquoi pratiquer une activité sportive ? «C'est bon pour la santé» ; «Ça remet en forme» ; «Ça permet d'évacuer le stress de la journée» ; «On rencontre souvent de nouvelles personnes qu'on n'aurait pas croisé ailleurs» ; «C'est un moment pour soi».

Si votre définition du sport ressemble à celles-ci, rejoignez-nous !

Que vous débutiez ou que vous soyez un(e) pratiquant(e) confirmé(e), nos cours sont adaptés à tous les niveaux, et notre animatrice Sophie Sorais a toujours de bons conseils pour que vous ressortiez de votre séance satisfait(e) !
Quelques détails sur les différents cours dispensés :
- Renforcement musculaire/circuit training : méthode de remise en forme qui permet de solliciter l'ensemble des qualités physiques au cours d'une même séance (force, endurance musculaire et cardio-vasculaire, souplesse, coordination, équilibre, etc)

Les cours ont lieu à la salle omnisports de Pleugueneuc le mercredi de 20h30 à 21h30.
Contact : **Nathalie Nivole**
02 99 69 48 88
Tarif 63 € pour 10 mois de cours de septembre à juin, tarif dégressif à partir de la 2ème année.
Reprise des cours
Mercredi 7 septembre
à 20h30 (salle des sports)

ACCA

L'assemblée générale de l'Acca s'est tenue le 31 mai 2016 .Tous les chasseurs étaient présents ou représentés.

Il a été décidé de reconduire les conditions de chasse de l'année passée. Toutefois, dans le souci de favoriser la reproduction des espèces ,la chasse du faisan ne sera ouverte sur le territoire de l'ACCA qu'à compter du 16 octobre afin de permettre aux jeunes faisandeaux nés sur le territoire d'être adultes ; ainsi ces oiseaux auront ils acquis une véritable défense ce qui doit être le souci premier de tout chasseur ; cette décision s'inscrit dans le droit fil du lâcher des perdrix sous cage quelques semaines avant l'ouverture qui est désormais la règle. Chacun aura pu remarquer que depuis plusieurs années, nombre de faisans et perdrix se promènent dans nos campagnes après la saison de chasse. Nous essayons de retrouver des oiseaux sauvages. Il est vrai que le printemps pluvieux n'aura sans doute pas favoriser la reproduction.

Le lièvre, animal emblématique des plaines, est toujours aussi peu présent . Aussi sa chasse est elle interdite encore et le restera aussi longtemps que les populations ne connaitront pas un redressement notable. Cette situation n'est pas propre à notre commune . Nos voisins sont aussi concernés. En l'état aucun diagnostic n'a pu être posé avec sureté.

Le banquet des chasseurs a été un succès ; que tous ceux qui ont participé à cette soirée trouvent ici le témoignage de ma gratitude. Mes remerciements aussi à monsieur le maire qui met la salle communale à notre disposition favorisant grandement la réussite de cette manifestation.

Un tiers des membres du bureau était soumis à renouvellement. L'un d'entre-eux, Monsieur Pascal Bessin, a souhaité cesser son activité après trois mandats. Membre très actif et dévoué, je tiens à lui exprimer tous mes remerciements. Monsieur Eric Gilet a été élu pour le remplacer. Messieurs Eric Cazin et Claude Verger ont été réélus. La composition du bureau est inchangée hormis la nomination d'un second vice président en la personne de Monsieur Pascal Brangeon.

Chasser est un plaisir que nous avons la chance d'exercer sur un territoire magnifique de cette Bretagne romantique si chère à Chateaubriand. Merci à tous ceux qui mettent leur territoire à notre disposition. Qu'il me soit permis de rappeler à chacun que nous avons le devoir de respecter les territoires, de ne rien laisser sur le terrain notamment les étuis de nos cartouches. Nous avons aussi le devoir de respecter ceux qui ne partagent pas nécessairement notre passion ; il n'est pas acceptable de chasser aux abords des habitations.

A chacun des amis chasseurs
« bonnes vacances et bonne saison 2016 2017».

Le Président,
M. Yves BOIVIN

Groupement des Parents d'élèves

La fête de l'école, toute en couleur, clôture l'année scolaire. L'investissement des élèves et de leurs instituteurs a été apprécié de tous. Même la pluie n'a pas empêché que cette journée reste inoubliable pour nos enfants.

Je tiens à remercier l'équipe enseignante, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont contribué à cette fête réussie.

Un petit bilan de nos actions

- La 2ème tartiflette a été un vrai succès avec près de 330 repas servis, elle sera reconduite le **19 novembre 2016.** ***Réservez votre weekend !***
- Notre 1ère braderie aux jouets, au mois de Novembre, a rempli la salle omnisport avec plus de 250 mètres linéaires. Nous renouvellerons cet évènement le dimanche 16 octobre 2016. Pensez à vos cadeaux de Noël...
- En décembre le spectacle « Drôle de Noël pour un Clown », offert par les communes de Plesder, La Chapelle et Pleugueneuc, a eu un franc succès. Nous les remercions vivement. Les enfants n'avaient pas les yeux assez grands pour admirer le père Noël. L'après midi s'est poursuivi par une chorégraphie orchestrée par le centre de loisir de Pleugueneuc, et s'est terminé en Boum. Un bel après-midi et de bons souvenirs...
- Après avoir souhaité nos bons vœux, nous avons organisé un thé dansant pour nos ainés. Un après midi orchestré par le groupe *« Les Copains d'Abord »* apprécié de tous, nous reconduisons ce bal le 02 avril 2017.
- Dans le cadre d'un excellent partenariat avec l'équipe des TAP, nous avons pu traverser le village lors du carnaval. Durant les heures des TAP les enfants ont pu fabriquer, décorer, créer…toute sorte de chose sur le thème du printemps. Deux chars et un cortège de parents/enfants nous ont conduits à un goûter à la Résidence du Bignon. Merci à la structure de nous avoir chaleureusement accueillis. Il y a eu un tel investissement que nous pensons déjà à un projet pour 2017. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Merci à toute l'équipe des TAP pour leurs participations.
- Le Vide-grenier connaît depuis 2 ans un réel succès, le temps nous aide beaucoup ! Cette année nous avons attiré beaucoup de visiteurs, avec près de 100 exposants pour plus de 500 mètres linéaires vendus ! Une belle réussite.
- En complément de ces manifestations, nous avons aussi organisé la vente de tabliers décorés par les dessins des enfants.

Je remercie vivement l'équipe formidable du GPE, pour sa disponibilité, sa bonne humeur, et son esprit d'entraide.

Toutes ces manifestations n'auraient pas autant de succès sans le soutien de la mairie, merci à M. le Maire de nous suivre dans nos actions, nos besoins, aux secrétaires de mairie de se rendre disponibles suivant nos attentes, au service technique de nous prêter main forte. Nous remercions enfin les parents d'élèves et toutes les personnes bénévoles.

Sans vous nos projets n'auraient pas un tel succès.

Toutes nos manifestations et actions diverses servent à financer des projets éducatifs, je remercie l'équipe enseignante pour le dynamisme de leur projets :

- Projets sportifs pour toutes les classes.
- Sonorisation d'un court métrage avec SIM pour les CM1/CM2
- Randonnée ludique pour les CP ET LES CE1 Au bois des Ludes.
- Visite du musée Manoli pour les PS
- École et cinéma / CINECOLE des MS au CE2
- Projet production écrite - création de contes des origines, réalisation d'un livre pour les CP/CE1 et CE1/CE2
- Les maternelles ont profité d'une balade contée (Marie Chiff'mine)
- Rencontre avec un auteur - illustrateur (Mathieu Maudet) pour les maternelles, CP, CE1, CE2.
- Spectacle de danse dans le cadre d'un vortex CP/CE1 CE1/CE2
- Journée à l'anglaise, création d'affiche…
- Journée au zoo de la BOURBANSAIS pour tous les primaires
- Intervention sur le développement durable, écogestes et effet de serre pour CM1 ET CM2
- Découverte d'un milieu marin pour les MS et GS et *« la mare et le ruisseau »* pour les CE1/CE2 avec la Maison de la Rance
- Formation « Apprendre à porter secours » pour les CE2 et CM2
- Voyage au ski pour la classe des CM2 à Combloux en Haute-Savoie, du 20 au 25 mars.

Je finirai par vous souhaiter de belles vacances à tous.

Je vous donne rendez-vous en septembre.

Gaby
la Présidente

NOUS CONTACTER :

Vous voulez nous rejoindre en tant que membre ou bénévole, adressez-nous un courriel à :
gpe.pleugueneuc@gmail.com

Vous voulez être informés régulièrement des prochaines manifestations, rendez-vous sur notre site :
http://gpe-pleugueneuc.jimdo.com

Résidence du Bignon

Après le changement de nom et un nouveau logo l'an dernier, cette année a été consacrée à la refonte totale du projet d'établissement et des documents annexes (contrat de séjour, règlement de fonctionnement), travail mené par un comité de pilotage dont fait partie l'ensemble du personnel (directement ou indirectement), les représentants des résidents et usagers et des membres du Conseil d'Administration. Ces documents ont été validés courant mai par le Conseil d'Administration et le Conseil de la Vie Sociale.

Ce groupe de travail poursuit son activité, nous sommes en cours d'élaboration d'un livret d'accueil pour les résidents (pochettes de présentation du fonctionnement de l'établissement et des services proposés) d'un livret d'accueil pour le personnel (petits livrets présentant le fonctionnement, rappelant les valeurs de l'établissement et les informations utiles pour le salarié).
Tous ces travaux permettent de solder un nombre important de fiches actions issues du programme d'amélioration de la qualité issues des évaluations internes et externes.

La charte de bientraitance a été installée à l'entrée de l'établissement et les tableaux propres à l'établissement ont été installés également, ces tableaux reprenant les valeurs de la charte de bientraitance imagées par des scènes quotidiennes de la vie de l'établissement. (Voici quelques tableaux)

2016 ? L'année de la fin des travaux, trop longs ! pas certain ! Des actions correctives qui peinent à être mises en place pour la problématique de la température ressentie en été, le SAS d'entrée.
Une première phase de la seconde tranche de travaux qui rencontre les mêmes contraintes que l'extension, satanée norme parasismique !!!
Nous profitons de cet espace d'expression pour renouveler nos remerciements à l'ensemble de l'équipe qui montre du professionnalisme au quotidien assurant une qualité d'accompagnement des usagers.
Nous remercions aussi les administrateurs des 4 communes présents lors des évènements festifs mais également dans les moments éprouvants que nous pouvons rencontrer et qui nous soutiennent au quotidien.

La fête des familles se tiendra cette année le 10 septembre 2016, moment de convivialité que les résidents attendent chaque été.

Luc Gallais
Vincent Suarez

Repas de printemps

Médiation chien

Carnaval

Repas d'Andalousie

Activité manuelle

Animation chant

HOMMAGE

Notre doyenne Noémie Teulier

La doyenne de l'établissement Madame Teulier Noémie dite « Mimie » est partie vers d'autres cieux en cette soirée du 31 mai 2016.

Elle aurait eu 107 ans cette année (novembre), elle était appréciée de tous, résidents, personnels, ses amis de Pleugueneuc …. Elle est née le 26 Novembre 1909 à Pont l''Evêque.
A 7 ans, elle rentre chez les Soeurs en pension jusqu'au certificat d'étude. Elle se marie à 21 ans et déménage à Paris à 22 ans. Elle a d'abord été coiffeuse, et coiffé des personnalités (politiques et artistes des années d'avant-guerre 39/45), avant de travailler dans une bijouterie. Elle n'a pas eu d'enfants. Mimie sortait beaucoup au théâtre, elle venait souvent à Pleugueneuc pour rencontrer famille et amis. Au moment de la retraite, elle et son mari font construire une maison à Pleugueneuc, où ils ont une vie sociale intense. Ils jouent aux cartes, dansent et chantent dans les banquets. Son mari décède à 70 ans, Mimie a alors 60 ans.
Elle rentrera à la Résidence en 2009, et toutes celles et ceux qui l'ont côtoyée, retiendront sa bonne humeur, son esprit positif, sa gaieté et sa joie de vivre, son moral à toute épreuve. *« Mimie »* restera avec nous par le biais de tableaux et photos...
« C'était notre rayon de soleil ».

Le Relais Parents Assistants Maternels

RPAM
relais parents assistants maternels

est un service de la Communauté de communes à destination des personnes du territoire financé en partie par la CAF

Le RPAM propose sur inscriptions :

- Des ateliers d'éveil sur les communes de Tinténiac, Saint-Pierre-de-Plesguen, Plesder, Bonnemain, Combourg, et Meillac à destination des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte
- Des soirées d'échanges
- Des conférences tout public
- Des spectacles pour les jeunes enfants

Il peut être sollicité quand :

- Un parent recherche une crèche, un assistant maternel ou une garde à domicile
- Un parent a besoin d'aide pour remplir ou rompre le contrat de travail qui le lie à l'assistant maternel
- Un parent s'interroge sur les aides dont il peut bénéficier pour l'accueil de son enfant.
- Un assistant maternel a des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant et sur son statut de salarié, ses droits et ses obligations,…
- Une personne a un projet qui concerne la petite enfance sur le territoire.

*Le RPAM renseigne au **02 99 45 20 12** du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (excepté le jeudi après-midi) ou par mail à* ***rpam@bretagneromantique.fr***

SIM
École de Musique

INSCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

En fonction des places encore disponibles

Mercredi 31 août

Jeudi 1er septembre

à TINTENIAC au SIM (1 place Ille-et-Donac) de 17h à 19h.

Cours assurés en fonction du nombre d'inscrits sur les communes suivantes : Bécherel, Combourg, Tinténiac, St-Pierre-de-Plesguen et Romillé. Le lieu d'inscription n'a pas d'incidence sur le lieu de cours.

Contact : 02 99 84 01 88
Sim.ecoledemusique@gmail.com
www.ecoledemusique-sim.fr

Communauté de communes Bretagne romantique

Dernière année pour l'OPAH

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) atteint sa 3e et dernière année de subventions. Il vous reste jusqu'à la fin de l'année 2016 pour solliciter des aides de l'Agence nationale de l'habitat et du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, majorées par la Communauté de communes.

Qui peut bénéficier de ces aides ?

Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources et propriétaires bailleurs privés.
Dans tous les cas le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Quels sont les travaux concernés ?

- Économies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement d'énergie de chauffage…
- Adaptation du logement aux handicaps et à la perte de mobilité : main-courante, adaptation salle de bains, rampe d'accès, monte- escalier…
- Mise aux normes de logements très dégradés.

Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose) et ne doivent pas être commencés avant d'avoir eu l'accord des subventions.

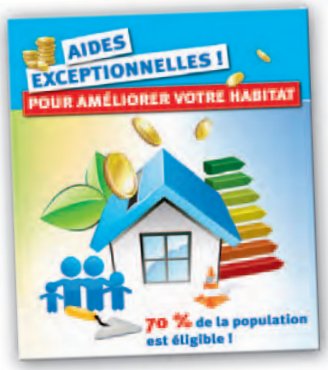

Rencontrer les conseillers du PACT HD 35, missionnés par la Communauté de communes pour :

vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités ;

- obtenir des conseils techniques après une visite à votre domicile ;
- établir un plan de financement en tenant compte de vos apports personnels et ressources ;
- monter votre dossier de subvention et assurer son suivi.

Ces rencontres sont gratuites et sans engagement. Des permanences, sans rendez-vous, sont organisées tous les vendredis de10 h à 12 h à la Maison des Services (3 rue de la mairie à Combourg).
Vous pouvez aussi prendre au contact par téléphone au 0 800 400 702 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour une première rencontre avec le PACT HD 35, munissez-vous de votre dernier avis d'imposition afin qu'ils puissent étudier votre demande.

Pour randonner
en Bretagne Romantique

Ce premier tome contient 32 circuits avec un itinéraire cartographié, la présentation de sites ainsi que la distance et la durée.
Disponible au tarif de 3 €
Points de vente : Office de Tourisme de Combourg, Syndicat d'Initiative de Tinténiac, Maison du Canal à Hédé-Bazouges, siège de la Communauté de communes Bretagne romantique à la Chapelle-aux-Filtzméens et auprès du GITdu Pays de la Baie (5 bis Place de la Cathédrale à Dol-de-Bretagne)

PISCINE : DES NAVETTES ESTIVALES GRATUITES !

La Communauté de Communes propose des navettes gratuites vers la piscine de Combourg pendant l'été et pour tous !

Le lundi et jeudi :

- **Ligne 2** départ 14h 40 (Mairie de Pleugueneuc) - Retour 17h 25

Le mardi et vendredi :

- **Ligne 3** Départ 14h 40 *(Église de St-Domineuc)*
  Retour 17h 20
  ou Départ 14h 50 *(Mairie de la Chapelle-aux-F.)*
  Retour 17h 10

Retrouvez l'ensemble des horaires sur le site de la Communauté de communes **www.bretagneromantique.fr**

Pour solliciter la navette gratuite il vous suffit d'appeler le 0 810 35 10 35 la veille du départ jusqu'à 17h du lundi au jeudi et jusqu'à 16h le vendredi pour le lundi.

Réservation obligatoire

MAIRIE

Tél : 02 99 69 40 47 - Courriel : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Ouverture de la mairie au public :

Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Mardi	8h30 - 12h30	
Mercredi	8h30 - 12h30	
Jeudi	8h30 - 12h30	
Vendredi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h30
Samedi	9h - 12h *(fermée en juillet-août)*	

Site internet communal : **www.pleugueneuc.com**

PERMANENCES

Maire : du lundi au vendredi sur rendez-vous - **Adjoints :** sur rendez-vous

SERVICES INTERCOMMUNAUX

◆ **CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX**
M. LEFEUVRE
Mme DUGUÉPEROUX
La Chapelle aux Filtzméens
Tél. : 02 99 45 23 45

◆ **COMMUNAUTE DE COMMUNES : *02 99 45 23 45***

◆ **Piscine de Combourg**
Les habitants de Pleugueneuc bénéficient de tarifs réduits. Se renseigner en Mairie

EMPLOI PERMANENCES SOCIALES

◆ **ASSISTANTE SOCIALE**
Tous les jeudis en Mairie, avec Madame PARAIRE (secteur aggloméré) ;
tous les mardis en Mairie avec M. RIBAULT (secteur non aggloméré)
sur R.V. ***au 02 99 73 05 69***

◆ **MSA**
mercredi après-midi (14h-17h) à Tinténiac

◆ **CARSAT (Retraite Générale)**
sur rendez-vous au ***: 39 60***

◆ **AIDES AUX RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES**
Renseignements au CDAS de Combourg
Tél. : 02 99 73 05 69

◆ **CICAS**
(Retraite complémentaire des salariés)
uniquement sur rendez-vous en Mairie de Combourg. ***Tél. : 0 820 200 189***

◆ **ADMR**
Avenue des Trente à Tinténiac
Tél. : 02 99 68 06 57.

◆ **MAISON DES SERVICES**
3 rue de la Mairie - Combourg
Tél. : 02 23 16 45 45
- lundi au jeudi :
9h à 12h et 14h à 17h

maison-des-services@bretagneromantique.fr
www.bretagneromantique.fr

◆ **PÔLE EMPLOI (ASSEDIC-ANPE)**
Tél. : 39 49
pole-emploi.fr

◆ **MISSION LOCALE DU PAYS DE SAINT-MALO**
Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.
Tél. : 02 99 82 86 00

◆ **ESPACE ENTREPRISES**
(Création ou reprise d'entreprises)
Renseignements : ***02 23 16 46 46***

LOGEMENT

◆ **PACT ARIM**
22 rue Poulain Duparc à Rennes
Tél. : 02 99 79 51 32

◆ **ADIL**
Conseil complet sur le logement (financement, fiscalité, contrats, locations...)
Tél. : 02 99 78 27 27

◆ **ARCHITECTE CONSEIL**
M. Roch de Crevoisier
Renseignements en Mairie

TÉLEPHONES UTILES

◆ Pompiers : **18**
◆ Service Médical de Garde : **15**
◆ Gendarmerie : **17**
◆ Centre anti-poison : **02 99 59 22 22**

SERVICES MUNICIPAUX

◆ **BIBLIOTHÈQUE : 02 99 69 41 52**
Lundi de 16h à 18h
Mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h
Vendredi de 16h à 19h 30
Samedi de 10h à 12h

◆ **GARDERIE : 02 99 69 49 56**
Ouverture les jours de classe :
Le matin de 7h 15 à 8h 40
et le soir de 16h 40 à 19h.

SERVICES

◆ **LA POSTE : *02 99 69 40 32***

◆ **ECOLE PRIMAIRE : *02 99 69 40 26***

◆ **RÉSIDENCE DU BIGNON**
Tél. : 02 99 69 49 43

◆ **SALLE MULTIFONCTION**
Réservations : ***02 99 69 40 47***

◆ **CORRESPONDANT Ouest-France :**
M. Alexandre Begueret : ***06 42 87 72 10***
alexbegueret@yahoo.fr

CABINET MÉDICAL

◆ Médecin

Tél. 02 99 60 74 65
Florence CARRÉ

◆ Infirmières

Tél. 02 99 73 91 71
Anne-sophie DUCHÉ
Laurence GASCOIN
Catherine GUINARD-DENNI
Audrey LEBOUFFAN

INFORMATION ADMINISTRATIVE

Carte d'identité : sa validité passe à 15 ans

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes d'identité, délivrées depuis 2004 sont valides 15 ans. Pour les personnes majeures, cette prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière et la date inscrite ne changera pas. Les cartes des mineurs restent valides 10 ans.
www.interieur.gouv.fr

Théâtre

La troupe Tanouarn s'est produite le 9 avril sur la scène de Pleugueneuc. Le public a apprécié la représentation « Les hommes préfèrent mentir ».

Les comédiens de la troupe amateur « Les Breizheuses Ridicules » se sont produit à Pleugueneuc le 28 mai 2016. Le public a été séduit par la pièce tant par la qualité du jeu d'acteurs déjantés. que celui de la mise en scène de Bertrand Poubane.

Soirée du 16 juillet

Beaucoup de convives pour le repas organisé par la section « Animation Locale ». Merci à Catherine, Nadine et à tous les bénévoles.

Fête de la Pentecôte

Dimanche 15 mai

Le vide-grenier

Les officiels sur le circuit

La course cycliste

Fête des voisins

Samedi 11 juin les habitants se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité entre voisins.

Le Breil Caulnette

Launay-Thual

Classes 6

Réunion de préparation de la journée du 23 octobre.

Concours de palets

Jeudi 14 juillet les palettistes ont concouru jusque tard dans la soirée.

Dans le cadre des TAP un Carnaval a été organisé par le GPE.

Carnaval

Cérémonies

Le 8 mai, commémoration de l'armistice de la guerre 39-45 et le 23 avril hommage aux victimes d'Indochine.

Dimanche 3 juillet, les enfants ont mis des couleurs à la vie.

Fête de l'école

PLEUGUENEUC - le bulletin : n° 31 - Juillet 2016 - Directeur de publication : Loïc Régeard, Maire.

Ont participé à la rédaction : Loïc Régeard, Marie-Paule Roze, Eric Barby, Laurence Gascoin, Laurence Verger, Sophie Lebas, Mireille Cazin et Sébastien Croquison.

Mise en page : Hubert Goger Création-Graphique - Miniac-Morvan. Imprimerie Atimco Combourg (Imprim'Vert) - Imprimé sur papier Gestion Durable